Association des jeunes chambristes du Québec

Conseil d’administration

Procès-verbal
de la 15e séance

Montréal, le 8 février 2016, 19 h 30

Procès-verbal de la 15e séance ordinaire du conseil d’administration de l’Association des jeunes chambristes du Québec tenue à Montréal le lundi 8 février 2016, à 19 h 30, dans les locaux de l’association.

Sont présents : M. Gérard Blais

 M. Mathieu Dubois

 Mme Isabelle Girard

 Mme Christine Hudon

 M. Denis Lessard

 Mme Carmen Morin

 M. Bernard Parent

 Mme Pierrette Simard

Sont absents : Mme Lucie Belleau

 M. Stéphane Leblanc

1. Ouverture de la séance

 La séance est ouverte à 19 h 40. M. Mathieu Dubois, président, souhaite la bienvenue aux administratrices et administrateurs présents, et particulièrement à M. Denis Lessard, qui participe pour la première fois à une séance du conseil d’administration. M. Bernard Parent fait fonction de secrétaire.

… 2

2

2. Adoption de l’ordre du jour

 Le président donne lecture de l’ordre du jour figurant dans l’avis de convocation. M. Blais demande qu’on ajoute le point Campagne de recrutement après le point 6, et Mme Simard demande de traiter d’un article récent paru dans la presse et de discuter d’un nouveau répertoire de l’association dans les Questions diverses. L’adoption de l’ordre du jour ainsi modifié est proposée par M Gérard Blais, appuyé par M. Bernard Parent; l’ordre du jour est adopté à l’unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la 14e séance

 Le président fait la lecture du procès-verbal de la dernière séance tenue le 16 novembre 2015. Mme Christine Hudon indique qu’à la page 4 il faut lire acceptation et non pas acception. Sur la proposition de M. Blais appuyée par Mme Girard, le procès-verbal est modifié conformément à cette remarque et approuvé à l’unanimité.

4. Lecture de la correspondance

 Le secrétaire informe le conseil des lettres reçues des sections régionales en réponse aux diverses demandes relatives à leurs activités.

5. Rapports des comités

 Le président invite le ou la responsable de chaque comité à présenter son rapport d’activité. Mme Belleau, du comité des concerts, étant absente, son rapport sera envoyé par la poste ou par courriel aux membres du conseil.

6. Projets à l’étude

 6.1. Concours de composition

 M Blais présente son projet de concours provincial de composition musicale. Mme Simard fait la proposition suivante :

 Qu’un comité formé de trois membres, MmeGirard et MM Blais et Dubois, soit chargé d’étudier la possibilité de donner suite à ce projet et qu’il en fasse rapport au conseil à la prochaine séance.

La proposition est appuyée par Mme Hudon et acceptée sans discussion par tous les membres.

… 3

3

6.2. Création d’un centre musical

Mme Morin présente son projet de création d’un centre musical pour enfants à Bois-Joli. Il est proposé par Mme Simard, appuyée par M. Lessard, que l’AJCQ présente des demandes de subvention à cet effet au ministère de la Culture et des Communications, ainsi qu’au Conseil des arts de Montréal.

La proposition est mise aux voix. Elle est adoptée par 6 voix contre 1, et 1 abstention.

7. Campagne de recrutement

 Le président invite M Parent à exposer les différentes étapes de la campagne de recrutement. Mme Morin propose l’adoption du programme présenté par M Parent. Proposition appuyée par M. Blais et adoptée à l’unanimité.

8. Questions diverses

8.1. Article de presse

Mme Simard signale la parution d’un article élogieux portant sur les réalisations de l’AJCQ dans Les Nouvelles musicales de décembre 2015. Elle en distribue une photocopie aux membres du conseil.

8.2. Répertoire de l’AJCQ

Mme Simard est d’avis qu’il serait temps de mettre à jour le répertoire de l’association. Ce point pourrait être discuté en détail à la prochaine séance.

9. Date et lieu de la prochaine séance

 La prochaine séance du conseil d’administration de l’AJCQ aura lieu le lundi 23 mai 2016 à 19 heures, dans les locaux de l’association.

10. Clôture de la séance

 L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 30 par M Parent, appuyé par Mme Simard, que la séance soit levée.

Le secrétaire,

Bernard Parent